



LE SERVICE DU NUMÉRIQUE VOUS PRÉSENTE SES PRESTATIONS

Découvrez nos solutions adaptées aux besoins des collectivités des Pyrénées-Atlantiques

Service Intercommunal
du Numérique



**AGENCE
PUBLIQUE DE
GESTION LOCALE**





NOS MISSIONS

Le service apporte à ses collectivités adhérentes une aide essentiellement en matière d'**usages numériques**. Il sélectionne pour elles des solutions adaptées à leurs besoins et les accompagne lors de la mise en place, de l'apprentissage et de l'utilisation au quotidien afin de leur permettre d'être autonomes.

Dans ce cadre, le service, qui compte **620 collectivités adhérentes**, intervient dans divers domaines.



Assistance sur les logiciels métiers



Site Internet



RGPD : Protection des données



Formations



Numérisation des actes d'état-civil



Paies à façon



Mais aussi...
Conseil en matériel, études particulières, etc.

ASSISTANCE SUR LES LOGICIELS MÉTIERS AGEDI

○ ○ ○ ○

**Compta, budget, paie, état-civil, élections,
dette, immobilisations, facturation,
marchés, ...**

- ➔ Nouveau partenariat
- ➔ Gamme PROXIMA développée en 2022
- ➔ Mode SAAS (logiciels accessibles en ligne, sur internet)

Le service assure la **formation**, la **récupération des données** et l'**assistance quotidienne** à l'utilisation des logiciels de la gamme AGEDI :

- ➔ Par téléphone, par mail, sur site
- ➔ En prise de contrôle à distance après accord



AGEDI
EDITEUR PUBLIC DE LOGICIELS

ASSISTANCE SUR LES LOGICIELS MÉTIERS COSOLUCE



**Compta, budget, paie, état-civil, élections,
dette, immobilisations, facturation,
marchés, ...**

- ➔ Partenariat historique
- ➔ Mode local, passage progressif au mode SAAS sur la gamme Coloria
- ➔ Automatisation flux comptable entre la collectivité et la trésorerie

Le service assure la **formation**, le **passage à la gamme web Coloria** et l'**assistance quotidienne** à l'utilisation des logiciels de la gamme COSOLUCE :

- ➔ Par téléphone, par mail, sur site
- ➔ En prise de contrôle à distance après accord



Cosoluce®



SITE INTERNET



Le service assure la création de sites internet selon 2 formules parfaitement adaptées aux besoins spécifiques des collectivités :



Site simple

Une solution rapide à déployer et facile à gérer



Site sur mesure

Une solution 100% personnalisée avec intégration des contenus



SITE SIMPLE

Une solution rapide et efficace

- ◆ Gestion du nom de domaine
- ◆ Design simplifié et épuré
- ◆ Saisie du contenu par la collectivité
- ◆ Hébergement et maintenance
- ◆ Coût : Uniquement la maintenance

SITE SUR MESURE

Votre site 100% personnalisé

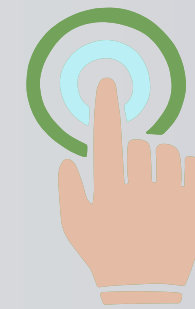
- ◆ Gestion du nom de domaine
- ◆ Charte graphique selon votre identité visuelle
- ◆ Saisie du contenu initial par notre service
- ◆ Hébergement et maintenance
- ◆ Coût : Forfait de création + coût de maintenance



LES ENJEUX D'UN SITE WEB POUR UNE COLLECTIVITÉ

Accessibilité pour tous : l'égalité numérique

- ➔ Conformité **RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) : un accès garanti pour tous les citoyens.
- ➔ Navigation simplifiée (handicap, seniors, zones rurales).



Éco-conception : la sobriété numérique

- ➔ Respect de la **loi REEN** (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique) : réduction de l'empreinte carbone.
- ➔ Site léger pour prolonger la durée de vie des équipements.



Performance : l'efficacité du service

- ➔ Rapidité de chargement et haute disponibilité (24h/24).
- ➔ Simplification des démarches pour l'utilisateur et l'agent.



PROTECTION DES DONNÉES



Le délégué à la protection des données (DPO) assure **la conformité au RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) de la collectivité :

- ➔ Sensibilisation du personnel de la collectivité au RGPD
- ➔ Recensement des traitements et saisie du registre
- ➔ Audit de sécurité en collectivité
- ➔ Préconisation d'un plan d'actions pour se mettre en conformité
- ➔ Mise à disposition du logiciel de suivi
- ➔ Assistance téléphonique



FORMATIONS



Le service assure des formations à destination des collectivités sur différents thèmes, et en particulier :

- ➔ Les logiciels des gammes Cosoluce & Agedi
- ➔ La protection des données
- ➔ Les outils de mise à jour de sites Internet

Séances individuelles ou groupées

Sur site ou en téléformation

Acquisition ou perfectionnement



NUMÉRISATION DES ACTES D'ÉTAT-CIVIL



Le service propose la numérisation des actes d'état-civil. Cela comprend :

- ➔ La numérisation sur site par le prestataire NUMERIZE
- ➔ L'indexation des données
- ➔ Le contrôle
- ➔ L'intégration dans le logiciel
- ➔ La formation sur le logiciel, CYAN de Cosoluce ou POP de Agedi
- ➔ Le déploiement de COMEDEC (COMmunication Électronique des Données de l'État Civil)



PAIES À FAÇON



Le service assure l'établissement de la paie mensuelle pour les collectivités, cela comprend :

- ➔ La saisie des variables
- ➔ Les bulletins de salaire
- ➔ Les états de cotisations
- ➔ La DSN (Déclaration Sociale Nominative) mensuelle
- ➔ L'envoi matérialisé ou dématérialisé

RUBRIQUES	BASE	Taux	A PAYER	RENTES SALARIALES	CHARGES PATRONALES TAUX	MONTANT
Traitement de base Indiciaire	1 200,00	0,00	1 200,00			
Nouvelle Bonification Indiciaire	75,00	0,00	75,00			
IPSE montant fixe			100,00			
Participation patronale Santé Facultative			12,00			
Transfert Primes-Points						
Salaires Brut			1 387,00			
URSSAF Maladie Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	220,71
URSSAF Maladie Régime Général Complément	1 387,00	0,00			0,00	140,10
URSSAF Allocation Familiale Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	10,00
URSSAF Allocation Familiale Régime Général Compl.	1 387,00	0,00			0,00	10,00
URSSAF Psaal Régime Général (>10 salaires)	1 387,00	0,00			0,00	0,00
URSSAF Assur.Vieillesse Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	0,00
URSSAF Vieillesse Déplafonnée Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	0,00
URSSAF Vieillesse Plafonnée Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	0,00
URSSAF Accidents de Travail	1 387,00	0,00			0,00	0,00
C.S.O. Déductible	1 387,00	0,00			0,00	0,00
C.S.O. Non Déductible	1 387,00	0,00			0,00	0,00
R.D.S. Non Déductible	1 387,00	0,00			0,00	0,00
Cotisations Solidarité Autonomie Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	0,00
IRCANTEC Tranche A	1 387,00	0,00			0,00	0,00
CDGPFRT Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	0,00
Cotisations CNEFF Régime Général	1 387,00	0,00			0,00	0,00
Cotisations CNEFF Formation Apprentis	1 387,00	0,00			0,00	0,00
C.S.O. Déductible (100%) sur prise en charge patronale	12,00	0,00			0,00	0,00
C.S.O. Non Déductible (100%) sur prise en charge patronale	12,00	0,00			0,00	0,00
R.D.S. Non Déductible (100%) sur prise en charge patronale	12,00	0,00			0,00	0,00
Total des retenues déductibles	12,00	0,00			0,00	0,00
Net imposable						49,06
Montant net social						
Net à payer avant impôt						
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 400,70	0,00				
Net à payer						

Cotisations	Taux	Net imposable	Montant des retenues app. aux cotisations	Prélevement à la source	NET A PAYER
Mémoire	1 387,00	1 400,70	0,00	0,00	1 400,70
Annexe	1 387,00	1 400,70	0,00	0,00	1 400,70

CONGES PAYÉS		RTT	
Sur 4 M.-1	Sur 9 M.-1	Sur 4 M.-1	Sur 9 M.-1
0,00	0,00	0,00	0,00

LE SERVICE DU NUMÉRIQUE C'EST AUSSI...



Du conseil pour votre matériel



Des études particulières sur site



Du développement d'applications

POURQUOI CHOISIR LE SERVICE INTERCOMMUNAL DU NUMÉRIQUE ?

“ **Le SIN : un service de proximité connecté** ”

Le service apporte à ses collectivités adhérentes **une aide essentiellement en matière d'usages numériques**. Il sélectionne pour elles des **solutions adaptées à leurs besoins** et les accompagne lors de la mise en place, de l'apprentissage et de l'utilisation au quotidien afin de leur permettre d'être autonomes.

Expertise métier 100% Service Public

- ◆ Compréhension des contraintes légales
- ◆ Accompagnement de proximité



Souveraineté et pérennité des données

- ◆ Indépendance technologique
- ◆ Sécurité publique des données



Mutualisation des coûts et des expertises

- ◆ Réduction des coûts en regroupant les besoins
- ◆ Accès à une expertise dédiée



○○○○ L'ÉQUIPE



Maryse GASTELLU

Responsable du service



Christine GUILLAMASSÉ

Secrétaire

➔ Sites internet



Jonathan AURIBAULT

Développeur Web



➔ Logiciel métier COSOLUCE & AGEDI



Davy BALANÇON

Adjoint au responsable du service
Responsable du pôle Assistance logiciels métiers

➔ Protection des données



Mohamed BAMBA

Délégué à la protection
des données

○ ○ ○ ○ **L'ÉQUIPE**

➔ **Logiciel métier COSOLUCE & AGEDI**



Davy BALANÇON

Responsable du pôle



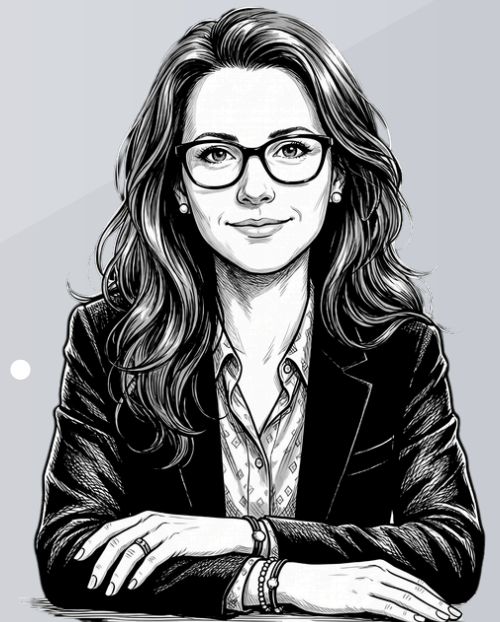
Christophe BAGEZ-BERNET

Technicien support
logiciels métiers



Victor OBAYA

Technicien support
logiciels métiers



Céline COCQUET

Technicienne support
logiciels métiers



Alexia BARCANAN

Technicienne support
logiciels métiers



Virginie CARRERE

Technicienne support
logiciels métiers



Mathieu STRABA

Technicien support
logiciels métiers





CONTACTEZ- NOUS!



**SERVICE INTERCOMMUNAL
DU NUMÉRIQUE**



service.numerique@apgl64.fr



05 59 84 59 40



www.apgl64.fr

Agence Publique de Gestion Locale

